

Le 15^e novembre 2017

À l'attention des fournisseurs de services d'Emploi Ontario

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous informer des changements enthousiasmants qui seront apportés au Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes. Ces améliorations permettront aux fournisseurs de services qui offrent des services aux jeunes de bénéficier du soutien et de la flexibilité nécessaires pour offrir le programme de manière encore plus efficace. Le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes a été conçu pour aider les jeunes faisant face à de multiples obstacles à l'emploi à acquérir des compétences qui leur permettront de décrocher un emploi satisfaisant. Par l'intermédiaire de ce programme, le ministère veille à ce que les jeunes obtiennent les services et le soutien dont ils ont besoin pour s'établir sur le marché du travail.

Au cours des derniers mois, le ministère a consulté des intervenants clés, y compris des fournisseurs de services, dans le cadre de groupes de discussion, d'entretiens et de réunions. Durant ces séances de mobilisation, nous avons recueilli des commentaires sur divers aspects de l'élaboration et de la prestation du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes. Ces commentaires ont orienté les changements que le ministère s'apprête à mettre en œuvre.

Parmi ces améliorations, citons :

1. l'ajustement des taux de financement;
2. la redéfinition de l'achèvement du programme en ce qui a trait aux mesures de rendement et la modification de la pondération des mesures de base connexes;
3. l'amélioration des indicateurs de pertinence de la participation pour la mesure du rendement du programme et la modification de la pondération pour les mesures de base connexes;
4. la simplification des exigences administratives pour les fournisseurs de services;
5. la création d'une communauté de pratique.

Pour atteindre notre objectif d'amélioration continue des programmes d'emploi et de formation, nous nous devons de collaborer avec nos partenaires de prestation de services. Nous continuerons donc à chercher des occasions de travailler avec le réseau Emploi Ontario pour améliorer l'élaboration et la prestation de nos programmes. Ainsi, nous pourrions mieux aider notre clientèle, y compris les jeunes de la province, à trouver le soutien nécessaire.

Au cours des prochains mois, le ministère apportera les améliorations au Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, mettra à jour les ressources et élaborera de la formation pour le personnel du ministère et les fournisseurs de services. Le premier changement que constateront les fournisseurs de services sera concernant les plans d'activités du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, plus précisément concernant la pondération des mesures de base dans la Norme de qualité des services. Des renseignements supplémentaires, y compris les lignes directrices mises à jour du programme et une série de questions et de réponses détaillées au sujet des améliorations, seront publiés sous peu sur l'Espace partenaires Emploi Ontario. Le ministère prévoit aussi tenir une séance d'information pour les fournisseurs de services au début de la prochaine année.

Je vous remercie du soutien continu que vous nous apportez dans le cadre de nos efforts de modernisation des programmes.

Cordialement,

Original signé par

David Carter-Whitney
Sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle